



*Ville de Thorigny sur Marne*

*Compte Administratif 2017*

*Présentation brève et synthétique*

## 1-CONTEXTE ET PRIORITES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Comme les années précédentes, le compte administratif s'inscrit dans un contexte rendu particulièrement difficile pour les collectivités locales par la baisse des dotations de l'Etat.

Les principales caractéristiques de ce budget sont les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité (identiques depuis 2010)
- Réduction des dépenses de fonctionnement liée à la maîtrise des coûts de fonctionnement
- Poursuite d'un programme de travaux d'investissement répondant aux besoins des habitants : les dépenses habituelles visant à la réhabilitation du patrimoine communal, des acquisitions foncières et la réalisation de la tranche 1 du complexe sportif.

## 2- RESSOURCES ET CHARGES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### A- Section de Fonctionnement :

#### 1-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Elles sont principalement constituées par : 11 206 765€

- La fiscalité : Le produit de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) s'élève à 5,52 M€. La hausse du produit de 5,34% par rapport au CA 2016 est liée aux bases puisque les taux restent inchangés.
- Les dotations : 2,75M€  
Les concours de l'Etat baissent de 6,57% tandis que les subventions CAF augmentent de 3,43% grâce à la fréquentation importante du Centre de Loisirs et des TAP. Cette année, le Département a accordé une subvention pour le prêt d'équipement et de matériel sportifs au Collège.
- Les produits des services : 1,06M€  
On y trouve les recettes liées à la fréquentation du Centre de Loisirs et des TAP. De plus, on constate une augmentation des recettes de restauration scolaire due au nombre de repas distribués.

#### 2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 9 701 477€

Les principales charges de fonctionnement sont :

- Les charges de personnel : 6,81M€  
La progression de 2,05% par rapport au CA 2016 résulte non seulement de l'augmentation de la fréquentation des TAP et des structures d'accueil enfance et petite enfance mais aussi de la hausse des charges et de l'assurance statutaire mais encore de l'intégration de la réforme statutaire et des heures supplémentaires effectuées lors des élections.

- Les charges à caractère général : 2M€  
Baisse de 23,11% entre 2016 et 2017 à la continuité des économies d'énergie, à l'ajustement des rattachements et aux dépenses du bail de voirie désormais imputés en investissement.
- Les autres charges de gestion courante : 0,30M€  
La contribution au service départemental d'incendie est désormais payée par la Communauté d'Agglomération. Par conséquent, l'attribution de compensation versée par la CAMG a été réduite du même montant : l'économie de dépenses correspond à la perte de recettes.
- Les dotations aux amortissements : 0,24M€  
Source de financement pour la section d'investissement, leur montant varie chaque année.
- Les charges financières : 0,16M€  
Ce résultat est lié à la fois à la baisse des taux et à une gestion active de la dette. Pour mémoire, en 2014, le remboursement des intérêts des emprunts se montaient à 0,19M€ soit 15,79% de plus qu'en 2017.

#### B- Section d'investissement :

##### 1-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 5 044 683€

Parmi les recettes de l'exercice, on distingue :

- Taxe d'aménagement : 1,86M€
- Emprunt : 1M€
- Subventions : 0,6M€  
Elles concernent principalement la construction du restaurant scolaire des Papillons et le Parc des Sports.
- Les dotations aux amortissements : 0,24M€
- FCTVA : 0€ (non notifié en 2017 mais début 2018)

##### 2-LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 4 113 029€

Les principales opérations d'investissement concernent :

- Les acquisitions foncières : 1,3M€
- La réalisation de la tranche 1 du Parc des Sports : 0,85M€
- Le remboursement du capital des emprunts : 0,59M€
- Les travaux de voirie : 0,45M€
- Les travaux bâtiments scolaires : 0,13M€
- Les frais d'études : 0,1€

Il n'y a aucun crédit d'investissement pluriannuel en 2017.

### 3- RESULTATS CONSOLIDES 2017

	Résultat De clôture 2017	Restes A Réaliser	Affectation	Résultat après affectation
Fonctionnement	2 414 223,65	-	35 046,76	2 379 176,89
Investissement	1 329 619,30	-1 364 666,06		-
	-35 046,76			

### 4- PRINCIPAUX INDICATEURS

- L'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à financer les dépenses d'investissement. Elle s'élève à 1 655 747€. Son taux de 14,89% est jugé satisfaisant.
- L'épargne nette est obtenue en déduisant les charges financières et les travaux en régie de l'épargne brute soit 981 537€.
- Capacité de désendettement : Indicateur de solvabilité qui mesure combien d'années sont nécessaires pour rembourser l'encours de la dette avec toutes les recettes de fonctionnement.

Ce ratio se révèle excellent puisqu'il s'élève à un peu plus de 3 années, la moyenne se situant entre 10 et 12 ans.

- Taux d'imposition :

Ils sont identiques depuis 2010. La progression de 5,34% du produit fiscal provient donc de l'augmentation des bases :

- fixée à 0,4% par la Loi de Finances pour 2017
- générée par des rôles supplémentaires

- Ratios financiers

	Valeurs	Moyenne nationale
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1120	1033
Produits des impositions directes	607	471
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1153	1164
Dépenses d'équipement brut	338	428
Encours de la dette / Population	673	842
DGF / Recettes réelles de fonctionnement	129	157

○ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la collectivité sont stables en ce qui concerne les postes permanents pourvus figurant aux tableaux des effectifs. Les emplois non permanents sont en augmentation car ils sont liés à des activités ou des missions ponctuelles qui varient selon les périodes et la fréquentation des structures de la Ville : restauration scolaire, centre de loisirs, TAP, petite enfance et jeunesse, évènementiel..

Les postes permanents vacants suite à des départs en retraite ou des mobilités ne sont pas automatiquement remplacés : une étude au cas par cas en lien avec les contraintes budgétaires et les réorganisations de service est menée.

Les emplois du niveau de la catégorie C constituent la majorité des postes pourvus. Ceux du niveau A et B sont en nombre inférieurs.

Le recours aux agents contractuels sur des postes permanents reste exceptionnel et ne concerne que certain type d'emplois.

Le compte administratif 2017 relatif aux charges de personnel se caractérise par :

- des recrutements nécessaires au fonctionnement des services, notamment pour les TAP et les UTA avec une augmentation importante de la fréquentation des structures
- de l'augmentation des charges patronales (cotisation retraite, valeur du point)
- les heures élections
- la réforme statutaire PPCR
- l'augmentation de l'indemnisation chômage